

Contre les réformes Blanquer, pour nos droits



ADHÉREZ À

éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires

SUD éducation a été en première ligne des mobilisations contre les réformes Blanquer. Certaines ont été victorieuses. Certaines sont encore à construire. Mais les mauvais coups continuent de pleuvoir. Pour vous défendre, pour combattre la politique éducative du gouvernement, pour obtenir de nouveaux droits, choisissez un syndicat au service des luttes et des droits de tous les personnels.



Trouvez votre syndicat
départemental ou
académique sur
WWW.SUDEDUCATION.ORG



L'outil syndical au service des luttes et des personnels

Pourquoi me syndiquer ?

Un syndicat, cela sert d'abord à défendre ses droits en tant que salarié-e. Dans une période où le management est partout, où les attaques sur les statuts, les droits, le temps de travail sont omniprésentes, il ne faut pas rester seul-e face à ses difficultés ! Être syndiqué-e, c'est se donner les moyens d'être défendu-e.

Un syndicat, cela sert à sortir de l'isolement, à créer du collectif, et à mener toutes et tous ensemble des luttes. Parfois on peut gagner des moyens dans son collège ou dans son lycée, empêcher une fermeture de classe dans son école, ou encore combattre les politiques délétères du gouvernement.

Un syndicat, cela sert à ne pas se laisser faire ! Toutes et tous ensemble, nous sommes plus fort-es, et nous pouvons inverser la vapeur.



Pourquoi à SUD ?

SUD éducation est un syndicat de lutte et de transformation sociale.

Un syndicat de lutte, cela signifie que les représentant-e-s SUD ne se laissent pas bernier par d'illusoires négociations avec l'administration. À SUD, on considère que c'est par l'action collective que l'on réussit à gagner de nouveaux droits, ou à défendre nos conquies sociaux. Pour nous, l'action collective, c'est cela qui marche et qui est efficace !

Un syndicat de transformation sociale, cela signifie tout d'abord que l'école et la société telles qu'elles existent ne nous satisfont pas. S'il faut défendre l'école publique contre les attaques libérales et réactionnaires du gouvernement, il faut également revendiquer une autre école, plus démocratique et émancipatrice pour les élèves ! Pour cela, SUD éducation porte un corpus revendicatif cohérent, que vous découvrirez en quatrième page.

Mais l'école n'est pas hors de la société. Nous subissons les mêmes attaques que nos collègues, titulaires ou précaires, de l'ensemble de la fonction publique. Au-delà, le rouleau compresseur libéral et réactionnaire touche tou-te-s les salarié-e-s, du public comme du privé. C'est pour cela que SUD éducation fait partie d'une union syndicale interprofessionnelle, Solidaires, qui regroupe des syndicats du public comme du privé. Vouloir transformer la société, cela signifie combattre les inégalités sociales où elles se trouvent, le racisme, le sexisme, les LGBTiphobies, et lutter pour la justice climatique.

Le modèle égalitaire et démocratique que l'on souhaite pour l'école et la société, SUD le pratique aussi dans son organisation : pas de permanent syndical à temps plein ou pour une durée excessive, rotation des responsabilités, pour éviter d'avoir des représentant-e-s déconnecté-e-s de la base.

Qu'est-ce que fait SUD contre les réformes Blanquer ?

SUD éducation considère que le projet d'école de Blanquer est cohérent, et qu'il faut le combattre dans son ensemble. C'est pour cela que SUD éducation a voté en Conseil supérieur de l'éducation contre la réforme du lycée professionnel, contre la réforme du lycée général et technologique, contre Parcoursup, contre la loi Blanquer. À chaque fois, notre mot d'ordre était «ni amendable, ni négociable, retrait du projet !»

SUD éducation a été en première ligne de toutes les mobilisations cette année. Localement les militant-e-s SUD éducation ont alerté et mobilisé contre les réformes des lycées et du bac dès cet hiver. À partir du 19 mars, date d'une première journée massive de mobilisation contre la loi Blanquer, SUD éducation a au niveau national systématiquement porté les revendications des Assemblées générales des personnels et poussé dans l'intersyndicale pour de nouvelles journées de grève. En ce qui concerne la grève des examens, SUD éducation a appelé les personnels à le mettre en débat dès avril, et a signé les appels intersyndicaux.

Le résultat est mitigé mais pas négligeable. Certes, Blanquer n'est pas revenu sur les réformes des lycées et du bac, ni Parcoursup. Il s'agit de continuer la mobilisation contre ces projets libéraux et réactionnaires. Mais concernant la loi Blanquer, un net recul s'opère avec l'abandon des EPSF, du projet de donner un statut hiérarchique au directeur ou à la directrice d'école, du projet d'interdire les sorties scolaires aux mères voilées ou celui de retirer des allocations aux familles d'élèves décrocheurs-ses. Mais c'est maintenant l'ensemble de la loi qu'il faut abroger.

Ces reculs, même insuffisants, sont à mettre au crédit de la mobilisation. Poursuivons-là ! Et pour cela, il nous faut un outil incontournable : un syndicat au service des luttes et des personnels, SUD éducation.



SUD éducation, l'outil syndical au service des luttes et des personnels

Que revendique SUD ?

1 - L'ABROGATION DE LA LOI ORE ET DE PARCOURSUP, DE LA RÉFORME DU LYCÉE ET DU BACCALAURÉAT, DE LA RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

2 - LA DÉFENSE DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ :

- ⇒ Le retrait du projet de loi sur la transformation de l'État
- ⇒ La titularisation sans condition de toutes et tous les précaires

3 - LE RETRAIT DU PROJET DE LOI BLANQUER

4 - UNE BAISSSE DU TEMPS DE TRAVAIL :

- ⇒ Un temps de service global pour l'ensemble des enseignant-e-s du 2nd degré de 14 h cours/élèves
+ 3 h de concertation/travail en équipes & 18 heures devant élèves + 6 heures de travail en équipe dans le premier degré
- ⇒ 1/9^e de minoration de services pour tous les personnels de l'éducation prioritaire

5- UNE BAISSSE DES EFFECTIFS PAR CLASSE :

20 élèves maximum par classe, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA.

5 -L'AUGMENTATION DES SALAIRES:

- ⇒ Une augmentation des salaires pour tendre vers l'égalité salariale
- ⇒ Un salaire minimum à 1700 euros nets

6 -POUR NOS RETRAITES:

- ⇒ retrait du projet de réforme des retraites
- ⇒ annulation de toutes les décotes
- ⇒ Un départ à la retraite à 60 ans sur la base de 75% du meilleur revenu, pour aller vers un départ à 55 ans sans conditions

**N'hésitez plus, adhérez
à SUD éducation !**